

Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 8 avril 2021

Excusé : V. MARTINET

Modification du tableau des effectifs :

Dans le cadre de la Promotion Interne 2021, Sébastien Champagnac s'était positionné pour accéder au grade d'agent de maîtrise et il a été retenu.

Le Maire propose donc de créer un poste d'agent de maîtrise dans le tableau des effectifs.

Adoption à l'unanimité

Le préau :

Les travaux ne commenceront qu'à la deuxième semaine des vacances.

Ils nécessitent au préalable le déplacement d'un Candélabre dans la cour de l'école

Cette modification d'un coût TTC de 1 360 € est pris en charge pour moitié par la commune de Sansac de Marmiesse sous la forme d'un fonds de concours d'un montant de 50% de l'opération, soit de 680 €.

Délibération à l'unanimité

Chemins de randonnée :

Ils sont actuellement entretenus par la CABA. Sur la commune, cela concerne actuellement le chemin dit des « bords de Cère ». Denis RIC a été proposé en tant qu'élu référent « randonnée » afin de signaler, si besoin, les travaux à réaliser auprès de la CABA.

Il a été désigné à l'unanimité

Vote du budget :

Voir la note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2021